



**Assemblée des
évêques catholiques
du Québec**

Catholiques dans un Québec pluraliste

Novembre 2012

Catholiques dans un Québec pluraliste
Message pastoral de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec
Novembre 2012

Sauf indication contraire, la traduction française qui est utilisée pour les citations bibliques est celle de la liturgie de l'Église catholique. Copyright: Association épiscopale liturgique pour les pays francophones - AELF, 1980.

Secrétariat des évêques catholiques du Québec
3331, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1W 1C5
Tél. (514) 274-4323
Télec. : (514) 274-4383
aecq@eveques.qc.ca
www.eveques.qc.ca

Dépôt légal – Novembre 2012
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 978-2-89279-140-2 (version imprimée)
ISBN 978-2-89279-141-9 (PDF)



*Les amours, les travaux,
même le chant d'un oiseau,
ton cœur, mes mots,
font tourner le monde.*

- Gilles Vigneault

Quand Vigneault chante les amours qui font tourner le monde, le chrétien, la chrétienne peut entendre résonner en son cœur l'écho de l'Amour qui est à la source de tous les amours, l'Amour débordant et infini de Dieu, Père, Fils et Esprit Saint, qui s'est fait connaître à nous en Jésus-Christ.

Oui, Dieu aime ce monde, notre monde, avec ses amours et ses travaux, ses joies et ses peines, ses beautés et ses misères. Il l'aime avec passion, à la folie, jusqu'à se donner pour que le monde ait la vie en abondance.

Oui, Dieu aime ce Québec, notre Québec, avec ses talents et ses projets, ses musiques et ses danses, son exubérance, parfois, et ses silences, aussi.

Ce Québec qui est arrivé à une nouvelle étape de sa vie, de son histoire. Une étape de maturité. Une étape où il doit relever des défis dans un monde de plus en plus diversifié où les différences de convictions et de croyances s'affirment et s'affichent de façon nouvelle.

Ce message pastoral des évêques intitulé « Catholiques dans un Québec pluraliste » s'adresse d'abord, bien sûr, aux catholiques du Québec, mais pas seulement à eux. À nos concitoyens et concitoyennes qui ne partagent pas notre foi, nous offrons ces pages à titre de contribution à la réflexion collective et à la recherche de voies nouvelles dans lesquelles nous sommes tous ensemble engagés.

Ce message s'inscrit dans le cadre de l'Année de la foi qui a été promulguée par le pape Benoît XVI, à l'occasion du cinquantième anniversaire du Concile Vatican II, et dans la foulée du Synode sur la nouvelle évangélisation qui s'est déroulé à Rome du 7 au 28 octobre 2012. Puisse-t-il être porteur de lumière et d'espérance au cœur des débats actuels!

+ Pierre-André Fournier

+ Pierre-André Fournier
archevêque de Rimouski
président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec

16 novembre 2012

Catholiques dans un Québec pluraliste

Les Québécois et les Québécoises des générations qui nous ont précédés avaient généralement le sentiment de vivre dans une société plutôt unifiée sur les plans culturel et religieux. Bien qu'il y ait toujours eu chez nous des minorités, l'identité collective s'était bâtie autour de la langue et de la foi de la majorité catholique descendant des ancêtres venus de France.

De fait, lorsque fut venu pour le Québec le temps de se donner un drapeau, il y a une soixantaine d'années, celui-ci arbora tout naturellement, en blanc sur fond bleu, les deux symboles de la croix et de la fleur de lys, évoquant la foi chrétienne et la langue française.

De toute évidence, ce tableau s'est profondément transformé.

I. Le nouveau pluralisme québécois

S'il était coutume de dire que le peuple québécois était « tricoté serré » de « pure laine », il faut bien reconnaître que cette laine est maintenant aussi multicolore que nos traditionnelles ceintures fléchées. Pour reprendre une expression biblique, les Québécois d'aujourd'hui proviennent « de toute race, langue, peuple et nation »¹.

Cette nouvelle réalité est particulièrement visible dans nos églises. Le dimanche, au Québec, la messe est célébrée en plus de vingt langues et les foules qui fréquentent nos grands sanctuaires n'ont jamais été aussi cosmopolites.

Mais le nouveau pluralisme québécois n'est pas seulement ni surtout le résultat de l'immigration. Plusieurs autres transformations ont eu lieu ou sont en cours dans notre société et ce sont elles, souvent, qui donnent le ton au débat actuel sur la laïcité.

Le mouvement de déconfessionnalisation

La plupart des institutions et associations, publiques et privées, du Québec traditionnel étaient confessionnelles. Des syndicats aux services sociaux et au mouvement coopératif, des hôpitaux aux organisations de loisirs et aux mouvements de jeunesse, des écoles aux collèges et aux universités : partout ou à peu près le caractère catholique et le lien avec l'Église étaient marqués.

Ces œuvres et ces institutions sont les fondations sur lesquelles le Québec moderne s'est construit : un riche héritage où l'engagement personnel, le don de soi et le bénévolat des chrétiens et des chrétiennes ont été déterminants.

1 Livre de l'*Apocalypse*, chapitre 5, verset 9.

C'est un volet de notre histoire dont nous avons raison d'être fiers et qu'il ne faut pas oublier. Il fait corps avec notre identité collective de la même façon que font partie du paysage québécois les clochers des églises, les monuments, les croix de chemin et les innombrables noms de lieux si caractéristiques de nos traditions.

Mais les unes après les autres, les institutions, associations et organisations québécoises se sont déconfectionnalisées. L'État a pris le relais de l'Église et assumé la responsabilité de nombreux services qui avaient été créés, organisés et soutenus pendant des générations par le clergé et les congrégations religieuses, en particulier en éducation, en santé et en services sociaux.

On associe souvent le début de ce mouvement de déconfectionnalisation à la « Révolution tranquille » des années soixante, mais il plongeait ses racines dans l'évolution des mentalités qui avait déjà commencé auparavant. Et — il faut le souligner — il est antérieur aux vagues d'immigration des dernières décennies.

Le courant de sécularisation

Dans le rapport à la religion, il y a une tendance encore plus significative que les changements de la confessionnalité des institutions et des structures : c'est la transformation des mentalités.

Dans une société traditionnelle comme le Québec de nos grands-parents, on se référerait spontanément à Dieu et à la religion. Dieu faisait partie de la vision du monde partagée par la grande majorité des gens. C'était vrai pour les choix et décisions de la vie personnelle. Ce l'était aussi pour la société.

Or, sur ce plan, le Québec — comme une bonne partie du monde contemporain — est influencé par un courant qui est à peu près sans précédent dans l'histoire : beaucoup de gens ne se réfèrent plus à la religion pour la conduite de leur vie. À leurs yeux, ce n'est tout simplement pas pertinent. C'est l'effet de ce qu'on appelle la sécularisation.

À la limite, ce processus peut conduire à une culture et à un mode de vie dans lesquels il n'y a aucune référence à Dieu, au religieux ou au sacré.

Un nouveau visage de l'Église

Notre Église aussi a beaucoup changé et cette transformation a contribué à la configuration du nouveau pluralisme québécois.

À la suite de la déconfectionnalisation des institutions communes, l'action de l'Église est devenue plus discrète. Les quelque 3300 prêtres, 400 diacres et 11 000 religieuses et religieux² que compte aujourd'hui le Québec, ainsi que les milliers

2 D'après les données compilées au secrétariat de l'AECQ, il y avait au Québec, en 2011, 2029 prêtres diocésains et 1332 prêtres religieux, ainsi que 912 religieux non prêtres, 9993 religieuses et 417 diacres permanents.

de catholiques laïques engagés dans leur milieu à cause de leur foi, cherchent plutôt à vivre et à agir comme le proverbial levain dans la pâte. Ainsi, par exemple, les services de dépannage alimentaire ou vestimentaire et les réseaux de bénévolat et d'entraide reliés aux paroisses sont beaucoup moins visibles que les institutions caritatives d'autrefois. Ils n'en demeurent pas moins vitaux pour nombre de personnes seules, de malades isolés, de familles démunies ou d'immigrants laissés à eux-mêmes et constituent une des formes les plus importantes de l'engagement de catholiques au service des plus pauvres. Dans le même ordre d'idée, on peut mentionner l'engagement sur le terrain des agents et agentes de pastorale sociale.

Pour certains, il peut être déroutant de voir maintenant des débats autour de la visibilité de signes religieux appartenant à d'autres confessions et traditions alors que depuis une ou deux générations un bon nombre de catholiques ont opté pour une forme plus discrète de présence et de témoignage. C'est un facteur de plus qui donne au nouveau pluralisme québécois sa couleur particulière.

Les communications et la circulation des idées

Le développement fulgurant des technologies numériques au cours des dernières années a engendré des réseaux d'échange sans précédent où circulent toutes les idées et idéologies, tous les courants d'opinion et de conviction, toutes les philosophies et spiritualités. Internet et les réseaux sociaux tissent autour de la planète une toile de « proximité virtuelle », d'information et de discussion dont les possibilités semblent illimitées.

D'un point de vue générationnel, ce phénomène est une véritable révolution. Ceux d'entre nous qui ont plus de cinquante ans se souviennent avec émotion de « l'année de l'Expo » qui fut marquée par la tenue de l'exposition universelle de Montréal d'avril à octobre 1967. Cette année-là, le Québec s'ouvrait au monde comme jamais, découvrant les cultures, les coutumes, les arts, les langues, et même la gastronomie internationale.

Il est sans doute difficile, pour les plus jeunes, de s'imaginer tout ce que cela représentait alors d'inédit et de nouveau. La révolution des communications nous a habitués, en bien peu de temps, à considérer comme tout à fait normal ce qui en 1967 était de l'ordre de la découverte absolue.

S'il est toujours possible pour certains d'utiliser les moyens de communication et les réseaux sociaux pour s'isoler dans une sorte de bulle numérique où ils ne communiquent qu'avec des gens qui leur ressemblent et qui partagent leurs idées, le résultat pour l'ensemble de la collectivité est l'apparition et l'enrichissement d'un pluralisme nouveau et inédit, sans frontières.

L'opposition à la religion

Au recensement pan-canadien de 2001, 83,2% de la population québécoise s'est déclarée catholique et 5,6% comme n'ayant « aucune religion »³.

Parmi les gens qui se disent « sans religion » on trouve bien sûr des représentants du courant séculier pour qui la religion n'a tout simplement pas de pertinence et qui ne s'en préoccupent pas.

Il y a parmi eux des gens qui se déclarent explicitement athées (« Dieu n'existe pas ») et d'autres, agnostiques (« il est impossible de prouver l'existence ou la non-existence de Dieu »). Ce sont là des courants de pensée qui ont eu et qui ont toujours des promoteurs sérieux avec qui les croyants peuvent et doivent entrer respectueusement en dialogue.

Cependant, ce ne sont pas ces courants — que l'on pourrait qualifier de « classiques » — qui ont tendance à faire les manchettes aujourd'hui au Québec et ailleurs dans le monde, mais plutôt un certain militantisme anti-religieux qui s'oppose fortement à la religion et à sa présence sur la place publique.

Parmi les arguments avancés pour soutenir cette idéologie, on entend souvent les suivants :

- *La religion serait une affaire strictement privée. L'espace public devrait donc être libre de toute trace du religieux.*
- *La religion serait un phénomène rétrograde et dépassé. Les progrès de la science et de la civilisation devraient donc mener à sa disparition car ce ne sont que superstitions, croyances et prohibitions qui empêchent les gens d'atteindre leur plein potentiel et une vraie autonomie.*
- *La religion serait un instrument pour créer, imposer, maintenir et justifier des structures de pouvoir patriarcales et discriminatoires. Il faudrait donc en limiter l'influence le plus possible de façon à protéger les droits et libertés.*
- *Les religions seraient par définition des sources de divisions et de haine. Malgré leurs discours sur la paix et la fraternité, elles seraient toujours génératrices de violence et de guerres.*

Dans un tout autre ordre d'idées, il faut mentionner la révolte et la colère engendrées par les scandaleuses agressions sexuelles de mineurs par des religieux et des prêtres mises au jour au cours des dernières années. Ces crimes répugnants ont contribué à alimenter — on le comprend aisément — une forte antipathie pour l'Église et pour la religion en général.

3 Ce sont les données les plus récentes disponibles sur le site Internet de *Statistique Canada*. Aucune information sur la religion n'a encore été publiée sur la base du recensement de 2011.

Un catholicisme aux multiples accents

Une autre caractéristique importante du nouveau pluralisme québécois est le pluralisme propre au catholicisme lui-même. En effet, même si plus de 80 % des gens se déclarent catholiques lors des recensements, il faut bien reconnaître que cette affirmation recouvre plusieurs réalités différentes, plusieurs modes d'appartenance à l'Église.

Des centaines de milliers de catholiques participent chaque semaine à la messe dans les églises du Québec. Répondant ainsi à l'invitation du Christ de « faire cela en mémoire de lui », ils attestent que l'Eucharistie est « le centre vital »⁴, « source et sommet de toute la vie chrétienne »⁵.

Toutefois, ces pratiquants ne sont pas la majorité des catholiques du Québec. En effet, bien des Québécois et des Québécoises catholiques participent rarement aux célébrations dominicales dans les églises, mais ils restent attachés aux valeurs évangéliques et à leur identité catholique et se tournent vers l'Église au moment des grandes étapes de la vie : naissances, fêtes particulières, mariages, funérailles, etc.

Beaucoup sont attachés à l'Église, à la foi et au patrimoine catholiques tout en ayant des convictions différentes sur des sujets fondamentaux comme la famille, le mariage, la sexualité ou les ministères de l'Église. Ils ont pris des distances, mais n'ont pas rompu les liens.

Il arrive également de rencontrer des catholiques qui ont fait place dans leur vie spirituelle à des idées, des doctrines ou des pratiques empruntées à d'autres traditions religieuses, de l'Orient par exemple.

Pourtant, les sanctuaires comme Sainte-Anne-de-Beaupré, Notre-Dame-du-Cap et l'Oratoire Saint-Joseph attirent toujours, chaque année, des millions de pèlerins parmi lesquels bien des gens qu'on dirait par ailleurs « distants » et « non pratiquants ». On voit apparaître au sein de l'Église de nouveaux mouvements et de nouvelles communautés qui surprennent par leur jeunesse, leur spiritualité intense et leur enthousiasme communicatif. Et, à l'occasion, des manifestations de nature religieuse attirent des foules imprévues.

La fascination du religieux

Malgré tous les changements culturels, malgré la déconfessionnalisation et la sécularisation, malgré les prises de distance par rapport à l'Église et aux religions organisées, la question religieuse revient sans cesse. Dans l'actualité. Dans les arts et la culture. Dans les études savantes comme dans les succès de librairie. Dans les blogues et dans les médias. Bref, partout.

4 Une expression de Jean-Paul II (dans la lettre *Mane nobiscum, Domine*) reprise par le pape Benoît XVI dans son message pour la Journée des vocations de 2012.

5 Deuxième Concile du Vatican, Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium*, 21 décembre 1964, paragraphe 11.

Le cinéma en est une bonne illustration.

On a régulièrement des films qui sont inspirés par des sujets religieux et qui ont un succès appréciable — et parfois inattendu — tant au niveau local qu'international. On pense à *Des hommes et des dieux*, de Xavier Beauvais (2010) et au *Grand Silence* de Philippe Gröning (2006). On pense, bien sûr, à la relecture des vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité par le réalisateur québécois Bernard Émond dans sa trilogie : *La Neuvaine* (2005), *Contre toute espérance* (2007) et *La Donation* (2009).

On voit la thématique religieuse resurgir sous toutes sortes de formes, traditionnelles ou non, sérieuses ou moins sérieuses, allant de la trilogie *Le Seigneur des Anneaux* de Peter Jackson (2001, 2002 et 2003) au plus récent *Avatar* de James Cameron (2009), en passant par la saga *Star Wars* et les courses folles de l'*Indiana Jones* de George Lucas et Steven Spielberg qui part à la recherche d'objets religieux aussi célèbres que l'Arche d'alliance des Hébreux et le Saint-Graal des chevaliers médiévaux.

De telles productions fournissent des images, des thématiques et des croyances, parfois caricaturées et déformées, qui s'amalgament dans l'imaginaire culturel et religieux de notre temps.

Quant au personnage de Jésus lui-même, il continue de fasciner et d'inspirer sans cesse de nouvelles œuvres, tantôt respectueuses, tantôt provocantes, dans la littérature et la musique, au théâtre et au cinéma.

• • •

On pourrait sans doute identifier d'autres facteurs qui façonnent le nouveau pluralisme québécois.

On peut toutefois affirmer sans risque de se tromper que notre société est loin d'être unanime ou uniforme quand il s'agit d'aborder les questions religieuses. Elle est traversée par bon nombre de courants et de tendances et elle tend à se diversifier encore plus. Il serait téméraire de prétendre pouvoir décrire une attitude ou une position commune des Québécois et des Québécoises d'aujourd'hui sur la religion.

C'est dans ce contexte bien concret d'une société québécoise pluraliste aux multiples couleurs que se déroule le débat actuel sur la notion de laïcité.

II. Pluralisme et liberté religieuse

« *Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu !* »⁶

Ainsi répond Jésus à ceux qui essaient de le prendre au piège en lui demandant si des Juifs fidèles peuvent payer l'impôt exigé par les Romains : n'est-ce pas, lui suggèrent-ils, une façon de reconnaître l'autorité et par conséquent les dieux des Romains ? La réponse de Jésus est on ne peut plus claire et dit bien, comme l'a résumé le pape Benoît XVI, « l'exigence d'une saine distinction entre domaine politique et domaine religieux »⁷.

C'est sur cette « saine distinction » que repose la notion de laïcité.

Société pluraliste et institutions laïques

Les débats qui ont cours depuis quelques années l'ont démontré : il y a actuellement, au Québec, plusieurs interprétations du mot « laïcité ». Tout le monde ne parle pas de la même chose en employant ce mot. Et de toute évidence, tout le monde n'a pas la même idée sur la mise en application concrète de la notion de laïcité.

Une institution est dite « laïque » si elle est indépendante de toute confession religieuse. Elle ne privilégie pas une Église ou un groupe religieux en particulier. Elle ne les défavorise pas non plus. De leur côté, les Églises et groupes religieux n'ont pas de pouvoir dans cette institution.

Cet emploi du mot « laïque » pour désigner « ce qui est indépendant de toute confession religieuse » peut être nouveau pour plusieurs catholiques qui seraient plus familiers avec l'usage traditionnel du mot, au sens de « qui ne fait pas partie du clergé ». ⁸ Ce sens traditionnel fait référence au « laïcat », c'est-à-dire à l'ensemble des baptisés qui ne sont pas membres du clergé, et non à la laïcité qui est le sujet du débat actuel au Québec.

La laïcité est une notion qui s'applique à des institutions, et non à la société dans son ensemble. En effet, la société est composée de personnes qui ont toutes sortes de convictions, de croyances, de spiritualités et d'appartenances religieuses et les organisations religieuses font partie de la société. Celle-ci est donc pluraliste, plutôt que laïque.

De plus, il ne faut pas confondre, comme il arrive parfois dans le vif des débats, laïcité et opposition à la religion. Dans un contexte de laïcité, il ne peut pas plus y avoir un athéisme officiel qu'une religion officielle.

⁶ *Évangile selon saint Matthieu*, chapitre 22, verset 21.

⁷ Benoît XVI, Allocution lors de l'audience générale du 17 septembre 2008.

⁸ Les deux définitions citées ici sont tirées du *Petit Robert*, édition de 2010, page 1421.

Liberté religieuse et engagement social

Dans tout État démocratique, le gouvernement a un rôle fondamental à jouer pour assurer ce que le préambule de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* appelle « le respect universel et effectif » des droits et libertés. Et ce respect inclut celui de la liberté de religion.

Jouir de la liberté de religion, c'est bien sûr pouvoir librement se réunir avec d'autres croyants pour la prière et le culte. Mais c'est encore plus. D'après la *Déclaration universelle*, le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion implique « *la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seul ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites* » (Article 18). Il s'agit là, il faut le noter, d'un droit fondamental et non d'une concession ou d'un privilège que les États accorderaient à leurs citoyens.

Dans le cas des chrétiens, concrètement, ce droit fondamental veut dire pouvoir mettre l'Évangile en pratique dans la vie de tous les jours, en paroles et en actes, en privé comme en public.

« *Ainsi donc, celui qui n'agit pas, sa foi est bel et bien morte, et on peut lui dire : "Tu prétends avoir la foi, moi je la mets en pratique. Montre-moi donc ta foi qui n'agit pas ; moi, c'est par mes actes que je te montrerai ma foi."* »⁹

Qui n'a pas lu ou entendu un jour l'émouvante parole du Christ qui s'identifie avec toutes les personnes dans le besoin :

« *J'avais faim et vous m'avez donné à manger, j'avais soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, j'étais nu et vous m'avez habillé; j'étais malade et vous m'avez visité; j'étais en prison et vous êtes venus jusqu'à moi. (...) Amen, je vous le dis : chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.* »¹⁰

Ainsi, pour les catholiques, pratiquer sa religion implique de se mettre concrètement au service des démunis et des laissés-pour-compte. Cela pourra se faire tant par des initiatives individuelles que par la mise sur pied d'organismes d'entraide, de partage et de charité qui pourront être — même dans une société pluraliste — explicitement catholiques et reconnus comme tels.

Mettre en pratique la foi catholique pourra aussi impliquer de prendre la parole ou de s'engager dans des mouvements pour modifier des institutions, des lois ou des conditions de vie ou de travail qui seraient indignes, inéquitables ou contraires aux valeurs de l'Évangile.

9 *Lettre de saint Jacques*, chapitre 2, versets 17 et 18.

10 *Évangile selon saint Matthieu*, chapitre 25, versets 35-36 et 40.

Les gouvernements et le fait religieux

L'option d'une société pour des institutions laïques ne signifie pas qu'il ne sera jamais question de religion dans les affaires publiques. Ainsi, par exemple, plusieurs lois de l'Assemblée nationale traitent spécifiquement d'institutions catholiques. La plus connue est sans doute la *Loi des Fabriques* qui encadre l'existence légale des paroisses et qui définit, notamment, le rôle et les pouvoirs des marguilliers que les paroissiens élisent pour gérer les biens de la communauté. On peut mentionner également la loi qui encadre les cimetières catholiques, ou celle qui traite des congrégations religieuses.

Par ailleurs, il y a parmi les employés syndiqués de l'État québécois des personnes spécifiquement engagées pour répondre à des besoins spirituels ou religieux. C'est le cas du personnel chargé de l'animation de la vie spirituelle et de l'engagement communautaire dans les écoles publiques. C'est aussi celui des intervenants et intervenantes en soins spirituels dans les établissements relevant du ministère de la Santé et des Services sociaux. En assurant ces services dans une perspective œcuménique et interreligieuse, selon les besoins et les caractéristiques de chaque milieu, l'État veille au bien commun et s'assure du bien-être de ses citoyens et du respect de leurs droits.

On retrouve l'équivalent en milieu carcéral où la présence de l'animateur de pastorale peut parfois être vitale. Et il ne faudrait pas passer sous silence le rôle des aumôniers militaires : un des membres de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec est l'évêque des militaires du Canada, qui exerce son ministère en étroite collaboration avec des pasteurs d'autres confessions. Il s'agit bien souvent, dans des circonstances difficiles voire tragiques, d'un ministère absolument essentiel.

Dans un autre ordre d'idées, le gouvernement veille à la préservation de l'héritage et du patrimoine religieux du Québec. Il le fait au nom et au bénéfice de tous les Québécois et Québécoises d'aujourd'hui et de demain.

La religion dans l'espace public

La dimension communautaire et les manifestations extérieures, dans l'espace public, font partie intégrante de la pratique de toute religion. Il s'agit d'une caractéristique fondamentale de l'appartenance religieuse.

Certes, la foi germe dans la conscience individuelle et la liberté personnelle. Mais elle se vit toujours avec d'autres. C'est personnel, oui, mais ce n'est pas restreint au domaine de la vie privée.

Ainsi le christianisme a été dès ses origines un mouvement qui s'est manifesté dans l'espace public. Jésus — c'est bien connu — attirait les foules. Il parcourait villes et villages de la Galilée, de la Judée et des environs, et on venait à lui de partout. Lors de sa dernière visite à Jérusalem, il a été accueilli par une foule en liesse et, le vendredi suivant, il a été crucifié sur la place publique. Quelques se-

maines plus tard, c'est à la foule des pèlerins venus à Jérusalem pour la fête de la Pentecôte que l'apôtre Pierre, rempli de l'Esprit Saint, proclame la résurrection du Christ et que l'annonce de la Bonne Nouvelle résonne dans toutes les langues.

Par la suite, au cours des siècles, les places publiques ont accueilli les symboles et les monuments chrétiens, de même que les manifestations de foi comme les processions et les traditionnels chemins de croix. L'Église se veut une communauté ouverte sur la société et non une secte de l'ombre et du secret, même s'il y a eu — et s'il y a malheureusement encore — des persécutions et des tyrannies qui ont contraint les croyants, pour un temps, à la clandestinité ou à l'exil.

Or, aux manifestations et symboles chrétiens s'ajoutent maintenant des signes et des pratiques auxquels la société d'ici n'était pas habituée. Il y a là un beau défi : celui d'aménager un espace public ouvert et accueillant, où puissent s'exprimer, dans le respect mutuel, les valeurs et les croyances des uns et des autres.

Mais s'il s'agit d'un défi, on peut aussi y voir une occasion, une chance. Une chance de grandir comme collectivité. Une chance même d'ouvrir et de baliser des voies que d'autres sociétés pourront suivre, à l'exemple des Québécoises et des Québécois.

III. Catholiques dans un Québec pluraliste

Le fait de vivre dans une société clairement pluraliste est une situation que les générations précédentes de catholiques québécois n'auraient pas imaginée. Il nous faut donc, dans une certaine mesure, apprendre de nouvelles manières d'être chrétiens et chrétiennes catholiques dans une société qui ne se reconnaît plus nécessairement en nous.

Le centre et le fondement : Jésus, le Christ

C'est bien sûr notre adhésion au Christ qui, pour nous, fait toute la différence. Or, ce Jésus de Nazareth qui est le centre de nos vies et qui a tant marqué l'histoire de l'humanité, il continue d'intéresser, d'intriguer et de questionner bien des hommes et des femmes d'aujourd'hui, même non croyants.

Si on insérait une question sur Jésus dans un sondage, on obtiendrait sans doute toutes sortes de réponses, dont certaines seraient bien différentes de la foi de l'Église. Mais les premiers disciples de Jésus n'ont-ils pas vécu une situation semblable ? Un passage célèbre de l'Évangile peut le laisser penser. Un jour, en effet, le Christ a procédé à une sorte de sondage d'opinion :

« Jésus priait à l'écart. Comme ses disciples étaient là, il les interrogea : "Pour la foule, qui suis-je ?" Ils répondirent : "Jean Baptiste; pour d'autres, Élie; pour d'autres, un prophète d'autrefois qui serait ressuscité." »

« Jésus leur dit : “Et vous, que dites-vous ? Pour vous, qui suis-je ?” Pierre prit la parole et répondit : “Le Messie de Dieu.” »¹¹

Le « sondage » de Jésus avait confirmé que les gens s’interrogeaient sur lui et qu’ils essayaient de se faire une opinion à son sujet. Mais la réponse déterminante n’est venue que de ses proches, par la bouche de Simon-Pierre. Il fallait avoir accompagné Jésus et l’avoir longuement fréquenté en tant que disciple pour être en mesure d’accueillir la révélation de son identité et de sa mission.

« Jésus lui déclara : “Heureux es-tu, Simon fils de Yonas : ce n’est pas la chair et le sang qui t’ont révélé cela, mais mon Père qui est aux cieux.” »¹²

Il en est de même aujourd’hui et ce, d’autant plus que l’on vit dans un contexte pluraliste et dans un monde de médias et de réseaux où circulent toutes sortes d’opinions sur Jésus. La vraie connaissance du Christ, celle qui compte, celle qui permet de donner une base solide à la vie, celle qui se traduit par l’engagement concret dans le monde, cette connaissance-là ne viendra, comme au temps des Apôtres, que de l’expérience réelle de l’intimité avec le Seigneur et de la fraternité au sein de l’assemblée de ses disciples, l’Église. On ne peut arriver à connaître vraiment le Christ autrement.

Le choix décisif : vivre en disciple du Christ

L’Évangile raconte un point tournant de la vie publique de Jésus, alors que de nombreux disciples qui l’avaient suivi depuis les débuts ont décidé de le quitter. Peu à peu, l’enseignement de Jésus devenait pour eux trop exigeant et les paroles de Jésus, trop difficiles à accepter. Le point tournant survint juste après que Jésus eût dit, dans son discours à la synagogue de Capharnaüm : « *Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle.* »

« *Beaucoup de ses disciples, qui avaient entendu, s’écrièrent : “Ce qu’il dit là est intolérable, on ne peut pas continuer à l’écouter !” (...) À partir de ce moment, beaucoup de ses disciples s’en allèrent et cessèrent de marcher avec lui.*

« *Alors Jésus dit aux Douze : “Voulez-vous partir, vous aussi ?” Simon-Pierre lui répondit : “Seigneur, vers qui pourrions-nous aller ? Tu as les paroles de la vie éternelle. Quant à nous, nous croyons, et nous savons que tu es le Saint, le Saint de Dieu.” »*¹³

11 *Évangile selon saint Luc*, chapitre 9, versets 18 à 20.

12 *Évangile selon saint Matthieu*, chapitre 16, verset 17.

13 *Évangile selon saint Jean*, chapitre 6, versets 54, 60 et 66-69.

Cette situation ne ressemble-t-elle pas un peu à ce que nous vivons, aujourd'hui, au Québec ? Il n'y a pas si longtemps, chez nous, nous étions nombreux à suivre le Christ et à participer à la vie de la communauté des disciples, l'Église. Puis, en quelques années, « *beaucoup de ses disciples s'en allèrent* ».

C'est à nous, maintenant, que le Seigneur pose la même question que jadis il posa aux douze apôtres : « *Voulez-vous partir, vous aussi?* » Et c'est ensemble, comme la petite communauté des disciples demeurés fidèles autour de saint Pierre, que nous répondons à notre tour : « *Seigneur, vers qui pourrions-nous aller ? Tu as les paroles de la vie éternelle* ».

C'est dire l'importance de la communauté, même petite, pour la vie chrétienne. On n'est pas, on ne peut pas être chrétien tout seul. Dans un contexte pluraliste, cette communauté est d'autant plus nécessaire que la société ambiante ne fournit pas de support ou de repères pour la vie chrétienne.

Ensemble pour vivre la foi au Christ : l'Église locale

« *Ce qui montrera à tous les hommes que vous êtes mes disciples, c'est l'amour que vous aurez les uns pour les autres* »¹⁴, a dit Jésus la veille de sa mort. Tout au long de l'histoire de l'Église et encore aujourd'hui, diverses formes de vie communautaire se sont développées selon les besoins et les caractéristiques des époques, des sociétés et des cultures : des communautés rurales ou urbaines, des mouvements, des congrégations religieuses...

Mais, pour la plupart d'entre nous, la communauté chrétienne, l'Église locale, c'est la paroisse.

Bien sûr, la paroisse a changé, elle n'est plus ce qu'elle était. Dans le Québec traditionnel, elle était en partie une réalité sociologique. On l'identifiait plus ou moins avec le village ou le quartier : on pouvait dire qu'on « habitait » dans telle ou telle paroisse. Mais dans le nouveau Québec pluraliste, c'est de plus en plus une communauté à laquelle on choisit d'appartenir, un lieu d'ancrage et d'appartenance pour vivre et grandir dans la foi avec d'autres croyants et croyantes.

C'est là, au sein de la communauté chrétienne, que nous sommes baptisés au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et c'est là que la foi est nourrie, vécue, partagée et transmise.

C'est là qu'on se réunit pour entendre la Parole de Dieu, recevoir les sacrements et célébrer chaque semaine le Jour du Seigneur.

C'est là que les couples et les familles, en particulier, trouvent accompagnement et soutien pour approfondir et réaliser leur vocation chrétienne.

14 *Évangile selon saint Jean*, chapitre 13, verset 35.

C'est là que les enfants sont initiés à la prière liturgique, aux sacrements et à la vie chrétienne. C'est là qu'ils entrent dans des parcours de découverte et d'approfondissement de la foi grâce aux catéchètes bénévoles qui s'engagent actuellement en grand nombre d'un bout à l'autre du Québec — dans un effort sans précédent dans l'histoire de notre Église — pour prendre en main la formation chrétienne des enfants que les écoles n'assurent plus.

C'est là que les catéchumènes et les « recommençants » peuvent apprendre ou ré-apprendre la vie chrétienne.

C'est là que les jeunes et les moins jeunes peuvent ensemble donner sens à leur vie à partir de l'Évangile et trouver la motivation et le soutien pour s'engager concrètement, en paroles et en actes, pour la paix, la justice et la protection de la nature, ainsi que pour le respect de la vie et de la dignité des personnes. Car, comme l'avait affirmé de façon si forte le Concile Vatican II — qui s'est ouvert il y a cinquante ans cette année —¹⁵,

*« les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur. »*¹⁶

Un trésor à partager, une joie contagieuse

Être catholique dans une société pluraliste et dans un univers de communication et de réseaux, c'est être appelé à la rencontre de la différence : différence de foi, de pratiques religieuses (ou non), de convictions, d'opinions. Notre attitude sera celle de l'accueil, de l'ouverture, de l'écoute bienveillante et du respect.

Cette attitude se traduira, en particulier, par un engagement déterminé dans la collaboration œcuménique et le dialogue interreligieux, qui sont des composantes essentielles de la vie et de la mission de l'Église.

Bien sûr, dans une société qui s'est habituée à une actualité marquée par les conflits incessants, alimentés par toutes sortes d'intérêts et d'idéologies, nous ne rencontrerons pas toujours la bienveillance. Nous pourrions avoir à faire face à de la méfiance, voire à de l'hostilité. Les mots de saint Pierre, dans sa première lettre, gardent alors toute leur importance :

*« Vous devez toujours être prêts à vous expliquer devant tous ceux qui vous demandent de rendre compte de l'espérance qui est en vous; mais faites-le avec douceur et respect. »*¹⁷

15 On sait que l'Année de la foi promulguée par le pape Benoît XVI souligne à la fois le cinquantième anniversaire de l'ouverture du concile Vatican II et le vingtième anniversaire de la publication du *Catéchisme de l'Église catholique*.

16 Ce sont les premiers mots de la Constitution pastorale *L'Église dans le monde de ce temps* (« *Gaudium et Spes* ») du Concile Vatican II, promulguée à la fin du Concile, le 7 décembre 1965.

17 *Première lettre de saint Pierre*, chapitre 3, versets 15 et 16.

Ancrés dans la foi, portés par l'espérance et motivés par l'amour, nous cherchons à être en toutes circonstances, comme nous y invite le Seigneur, « sel de la terre » et « lumière du monde »¹⁸.

Et quel que soit notre âge, nous pourrions faire nôtre le message que le Saint-Père Benoît XVI adressait aux jeunes catholiques à l'occasion de la Journée mondiale de la Jeunesse 2012 :

« *Chers amis, je voudrais vous exhorter à être missionnaires de la joie. On ne peut pas être heureux si les autres ne le sont pas : la joie doit donc être partagée. Allez dire aux autres jeunes votre joie d'avoir trouvé ce trésor qui est Jésus lui-même. Nous ne pouvons pas garder pour nous la joie de la foi : pour qu'elle puisse demeurer en nous, nous devons la transmettre. Saint Jean l'affirme : "Ce que nous avons vu et entendu nous vous l'annonçons, afin que vous aussi soyez en communion avec nous [...] Tout ceci nous vous l'écrivons pour que notre joie soit complète". [...]*

« *Soyez donc des missionnaires enthousiastes de la nouvelle évangélisation ! Allez porter à ceux qui souffrent, à ceux qui cherchent, la joie que Jésus veut donner. Portez-la dans vos familles, vos écoles et vos universités, vos lieux de travail et vos groupes d'amis, là où vous vivez. Vous verrez qu'elle est contagieuse.* »¹⁹

18 Voir : *Évangile selon saint Matthieu*, chapitre 5, versets 13 à 16.

19 Benoît XVI, Message à l'occasion de la XXVIIe Journée mondiale de la Jeunesse, Vatican, 15 mars 2012. La citation de la première Lettre de saint Jean (1 Jn 1, 3-4) est faite selon la traduction de la *Bible de Jérusalem*.